



Québec, le 29 février 2016

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents, reçue en date du 19 février 2016 relativement à l'obtention de :

« La liste de tous les contrats octroyés pour la rédaction de discours du ministre actuel et ce depuis qu'il a été nommé comme ministre à ce jour, le 20 février 2016. Les documents devraient montrer le nom de chacun des fournisseurs, la valeur en argent des montants payés pour chacun des discours du ministre.(titre de chaque discours et le prix/tarif/payé pour chacun des mots pour ces discours).

Le montant d'argent représentant la masse salariale du cabinet du ministre pour chacune des années suivantes 2014, 2015, 2016 à ce jour le 19 février 2016 (fournir les documents permettant de voir le nombre d'employés dans le cabinet pour chacune des années ciblées).

Le montant d'argent représentant la masse salariale du ou des ministres de l'époque pour chacune des années suivantes 2010, 2011, 2012, 2013 (fournir aussi les documents permettant de voir le nombre d'employés dans le cabinet pour chacune des années ciblées).

La liste des contrats octroyés par votre ministère à la firme Nationale dont le site web est [http://www.national.ca/A-propos-de-la-Firme/ A-propos-de-la-Firme.aspx](http://www.national.ca/A-propos-de-la-Firme/A-propos-de-la-Firme.aspx) (les documents devraient montrer la liste des contrats, valeur en argent de chacun des contrats \_\_\_\_\_ \$ par année, type de mandat ou travail confié depuis 5 ans) ».

En réponse à votre demande, veuillez prendre note que le ministère des Relations internationales et de la Francophonie n'a octroyé aucun contrat pour la rédaction de discours ni à des consultants, ni à des firmes comme celle à laquelle vous faites référence (firme Nationale).

Concernant les montants de la masse salariale et le nombre d'employés pour les cabinets des ministres pour les années 2010 , 2011, 2012, 2013 et 2014 ces informations sont publiques et accessibles dans les études de crédits du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) à la section des renseignements généraux (2001-2010 RG-11, 2010-2011 RG-12, 2011-2012 RG-13R, 2012-2013 RG 16, 2014-2015 RG-19). Les études de crédits des ministères sont accessibles, dont celles du MRIF sur le site de l'Assemblée nationale au :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions>

La masse salariale du cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie pour l'année financière 2015-2016 est de 689 830 \$ et le nombre total d'employés au cabinet de la ministre incluant ceux du bureau de comté est de 12 personnes; veuillez trouver ci-joint le document qui atteste de la réponse qui vous est fournie. Les informations caviardées ne concernent pas votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain Olivier  
Responsable de l'accès aux documents

AO/cp

PJ